

Agnès Fine (dir.) : *Adoptions. Ethnologie des parentés choisies.*

Bbibiane Béland

Volume 12, numéro 1, 1999

Femmes, État, société

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/058031ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/058031ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Revue Recherches féministes

ISSN

0838-4479 (imprimé)

1705-9240 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Béland, B. (1999). Compte rendu de [Agnès Fine (dir.) : *Adoptions. Ethnologie des parentés choisies.*]. *Recherches féministes*, 12(1), 164–167.  
<https://doi.org/10.7202/058031ar>

préhension de l'ironie au féminin. Autre élément important (et grandement apprécié), l'essai de Joubert accorde beaucoup d'importance à des œuvres rarement présentées comme ironiques. Outre qu'il ouvre la voie à une nouvelle interprétation de ces textes, ce choix lui permet d'aborder des exemples d'ironie plus subtils et plus complexes qui réussissent bien à démontrer la finesse et le caractère subversif de l'ironie au féminin.

KARINE LALANCETTE

Étudiante

Faculté des lettres, Université Laval

## — RÉFÉRENCES

ALLEMAN, Beda

1978 « De l'ironie en tant que principe littéraire », *Poétique*, 36 : 385-398.

BOSCO, Monique

1970 *La femme de Loth*. Paris et Montréal, Robert Laffont et HMH.

FERRON, Madeleine

1977 *Le chemin des dames*. Montréal, La Presse.

KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine

1980 « L'ironie comme type », *Poétique*, 41 : 108-127.

LANGEVIN, Lysanne

1990 « Moi et l'autre », *Arcade*, 20, automne : 5-9.

MAILLET, Andrée

1977 *Le miroir de Salomé*, t. II : « Lettres au surhomme ». Montréal, La Presse.

RICARDOU, Jean

1980 « Pour une lecture rétrospective », *La revue des sciences humaines*, 177, janvier-mars : 57-66.

**Agnès Fine** (dir.)

*Adoptions. Ethnologie des parentés choisies.*

Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 309 p.

L'ouvrage ayant pour titre *Adoptions. Ethnologie des parentés choisies* est un collectif d'auteurs et d'auteures issu d'une journée d'enseignement doctoral tenue à Toulouse en 1995, et réunissant principalement des anthropologues, bien que leur champ d'expertise se situe, dans l'ensemble, à la frontière de nombreuses autres disciplines, dont l'histoire, la sociologie, le droit et la psychologie. Agnès Fine, professeure d'anthropologie historique à l'Université Toulouse-le Mirail, a orchestré la parution de cet ouvrage qui comprend deux parties : la première, intitulée « Parentés électives et lignées », réunit cinq textes très hétéroclites, autant en fait de temps où situer l'action qu'en fait d'espace où elle s'est déroulée. La seconde partie, qui porte

le titre « Parentés électives et expression de soi », aborde des questions plus proprement contemporaines liées, entre autres, à l'élargissement de la notion de famille en Occident, à l'interprétation des liens de parenté dans le contexte d'une entreprise industrielle et du travail salarié ainsi qu'à un engouement récent pour la recherche généalogique. Au total, dix textes qui ont pour pivot le principe d'élection dans la parenté et dans la parentalité.

Monique Jeudy-Ballini ouvre la marche avec « Naître par le sang, renaître par la nourriture : un aspect de l'adoption en Océanie » où elle traite de l'adoption dans la tradition *sulka* en Nouvelle-Bretagne. On y observe que, loin de coïncider avec des circonstances tragiques et exceptionnelles, et de fournir des parents à des enfants qui, autrement, en seraient privés, ou vice-versa, l'adoption y est un phénomène extrêmement répandu et elle concerne au premier chef des individus féconds. Rien ne distingue les parents adoptifs de la génitrice ou du géniteur, même que, un peu à l'inverse de ce que l'on trouve en Occident, les parents adoptifs acquièrent un statut légèrement supérieur du fait de leur contribution dans l'édification d'un nouvel être, un peu dans l'optique de la distinction nature/culture ; l'apport à la conception est minimisé comme geste de nature au profit de l'acte de nourrir, fruit d'un labeur. Dans ce contexte, les « vrais » parents ne sont pas ceux que l'on aurait tendance à désigner spontanément dans l'ensemble des sociétés occidentales. Cela dit, l'adoption s'effectue entre personnes apparentées et renforce d'autant les liens qui les unissent. En définitive, à l'inverse de ce que l'on trouve généralement au Québec et dans la plupart des sociétés européennes d'aujourd'hui, la stérilité est contre-indiquée dans le processus d'adoption. La stérilité d'un couple discrédite la femme quant à ses compétences maternelles. Cette tare est perçue comme un acte de malveillance suivant une conduite inappropriée. Les unions stériles le demeurent, alors que les enfants circulent à volonté entre les familles disposées à les réengendrer par la nourriture.

Dans le deuxième texte, Claudine Leduc traite de l'adoption dans la cité athénienne à l'époque classique. On y découvre que l'adoption athénienne à cette époque servait à compenser non pas un désir d'enfant mais un besoin d'héritier. Ainsi, il n'est donc pas étonnant que la très grande majorité des adoptions concerne des enfants qui ne le sont déjà plus. En outre, l'enfant que l'on adopte, qui est très souvent un garçon, est nécessairement légitime. Dans ce contexte, l'adoption est d'abord et avant tout une substitution de paternité dans une perspective de succession.

Agnès Fine aborde à son tour la question du don d'enfant dans l'ancienne France. Elle remarque d'entrée de jeu que l'adoption ne servait pas tant à donner une famille à l'enfant qui n'en avait pas qu'à pallier ici le manque d'enfant chez des couples stériles. Elle signale également dans quelle mesure la carence de descendance peut être aussi imputable à la mortalité infantile ou juvénile.

Bernard Vernier, pour sa part, traite de l'appropriation symbolique des enfants dans l'île grecque de Karpathos. Il montre comment l'attribution du prénom et la perception des ressemblances ont pu également répondre à des lois variables en fonction du sexe et du rang de l'enfant dans la famille et faire en sorte que les parents puissent faire leur, « s'approprier » celui ou celle qui appartenait d'emblée à la lignée du conjoint ou de la conjointe de par la façon de nommer l'enfant selon un parent ou une parente. Dans cette tradition, les parents se partagent les enfants,

l'aînée ou l'aîné en particulier, et, curieusement, le premier-né des garçons est censé ressembler à sa mère, alors que le deuxième ressemblerait plutôt à son père. À l'inverse, on dit de la première fille qu'elle ressemble à son père et la deuxième, dans une moindre mesure, à sa mère. Pour ce qui est des troisièmes, on ne cherche déjà plus à le savoir. Quoi qu'il en soit, les règles de la succession coïncident avec la façon de prénommer les enfants à la suite d'un ou d'une ancêtre et de lui donner un statut particulier en le reconnaissant par l'affirmation de la ressemblance physique. On trouve cette façon de faire et d'entourer d'affection l'enfant pour qui on a des projets d'avenir très précis au sein de nombreuses sociétés, bien qu'elle puisse varier d'un groupe à un autre. Vernier illustre comment, dans sa propre culture, soit un contexte français, la façon de décrire en quoi les membres d'une famille ressemblent, dans leur physionomie ou dans leur caractère, à leur père ou à leur mère, obéit à des règles qui ne se fondent pas nécessairement sur l'absolu, mais qui en disent long sur la teneur des rapports entre parents et enfants, et peut-être même entre parents.

Bernard Saladin d'Anglure clôt cette section en montrant, à son tour, comment, dans la tradition inuite, la façon de prénommer l'enfant répond également à des règles qui, si elles ont peu à voir avec le sexe de l'enfant, ont un très grand rôle à jouer quant aux rapports autant entre l'époux et l'épouse, leurs familles respectives et entre les générations qu'entre les personnes mortes et celles qui sont vivantes.

Dans la seconde partie, Françoise-Romaine Ouellette expose dans un article portant sur les usages contemporains de l'adoption dans les sociétés occidentales, et au Québec en particulier, comment le principe d'exclusivité, soit le fait de ne pouvoir avoir qu'un seul père et une seule mère, guide les pratiques de l'adoption qui ont, en outre, subi d'importantes transformations au cours des dernières décennies ; il suffit d'évoquer l'expansion de l'adoption internationale, l'adoption de l'enfant du ou de la partenaire de vie, l'adoption en tant que célibataire ou chez des conjoints ou conjointes de même sexe. Elle remarque en effet que l'adoption plénière impliquant une rupture complète des liens de parenté antérieurs, plutôt que la continuité ou le cumul des parentés, place parfois les enfants qui avaient déjà un passé dans une situation très inconfortable au fil du processus d'adoption. Pour elle, la formule gagnerait sûrement à être plus souple à une époque où, comme elle le dit, « les identités personnelles sont composites, fluctuantes, souvent construites sur la traversée des frontières entre les genres, les ethnies, les cultures » (p. 175). Cela est d'autant plus envisageable, ajoute-t-elle, que nous faisons preuve d'une très grande capacité d'adaptation dans d'autres circonstances, ainsi qu'en témoigne le phénomène de la recomposition familiale.

Dans un texte portant sur les changements dans la législation française, Michèle Laborde-Barbanègre illustre leurs effets sur les principes de la filiation en faisant le parcours de la loi du 3 janvier 1972 aux lois sur la bioéthique. Ces lois donnent tour à tour la primauté aux liens de sang et au lien social dans la paternité, ce qui a pour effet de fragiliser la filiation dont la situation peut être amenée à se modifier plusieurs fois consécutives, au gré des humeurs, des décisions et des événements qui ponctuent la vie de leurs parents. Il y aurait certes, là aussi, place pour l'amélioration.

Pour sa part, Agnès Martial traite des nouvelles formes du partage et de la fraternité dans les familles recomposées. Comme l'indique Agnès Fine en introduction

(p. 11), la corésidence contribue à « fabriquer » de la parenté chez des beaux-parents et des beaux-enfants cohabitant depuis longtemps, entre demi- ou quasi-frères ou sœurs, entre des gens qui ont des liens de parenté formels très lointains, ou qui n'en ont tout simplement pas du tout.

Dans un texte intitulé « Chez Tatie. La parenté à l'usine », Véronique Moulinié aborde la question de l'activation ou de la création de réseaux de parenté par le travail au sein d'une entreprise industrielle dans une petite localité française. Là encore, les conditions de résidence, la proximité des rapports au quotidien dans la vie et le travail, l'enracinement dans le local semblent étonnamment contenir le potentiel de créer de la parenté.

Sylvie Sagnes, quant à elle, décrit comment celles et ceux qui cherchent à reconstituer leur arbre généalogique par des fouilles intenses se façonnent de la « parenté sur mesure », adoptent des ancêtres tout en abandonnant d'autres dans une intense quête identitaire. Elle situe son propos dans la France actuelle, bien que l'on puisse sans doute établir des parallèles avec la situation qui existe au Québec où l'on observe, par les temps qui courent, des manifestations de cet attrait pour les recherches sur l'ascendance ; citons ici le contenu de certaines émissions de radio axées sur la reconstitution des lignées ancestrales de personnalités connues, l'organisation de méga-rencontres pour les personnes portant le même patronyme, voire le regroupement en associations d'adeptes de ces questions.

En définitive, il s'agit là d'un ouvrage extrêmement dense qui, outre qu'il s'adresse aux spécialistes de diverses disciplines, rejoint les préoccupations d'un certain nombre de personnes travaillant sur le terrain, dans le champ de la famille. Cependant, il est également susceptible d'intéresser les témoins ainsi que les actrices et les acteurs de bouleversements sociaux récents dont les effets se répercutent, à divers degrés, sur les institutions qui sont aux fondements de notre organisation sociale, de même que sur notre façon d'être parent ou d'avoir de la parenté.

**BIBIANE BÉLAND**  
Département d'anthropologie  
Université Laval

**Sylvia Bashevkin**

*Women on the Defensive.*

*Living through Conservative Times.*

Toronto, University of Toronto Press, 1998, 318 p.

C'est bien connu, Margaret Thatcher, Ronald Reagan et Brian Mulroney s'entendaient comme larrons en foire. Non seulement ils partageaient un même cheminement (trois personnes issues de milieux modestes et ayant réussi par la stratégie de leurs alliances), mais ils avaient aussi en commun des convictions idéologiques : la liberté plutôt que l'égalité, l'individu avant la collectivité, l'économique au détriment du social. L'ouvrage de Bashevkin s'inscrit dans le giron de *Backlash*, de Susan Faludi : la professeure de sciences politiques, à l'Université de Toronto, met brillamment au jour les